



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 mai 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 mai 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI à M. le maire, M. FILONI à M. VANNUCCI, M. LUCCIONI à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, M. CIABRINI à M. BASTELICA

Etaient absents :

Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	38
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 29 mai 2017

Délibération N°2017/128

Programme 2017 d'acquisition de matériels
de restauration scolaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La municipalité d'Ajaccio, soucieuse de toujours proposer à ceux et celles qui fréquentent ses installations de restauration scolaire, le meilleur service possible, souhaite continuer à investir dans différents matériels qui lui seront nécessaires pour mener à bien sa mission. Afin de répondre aux besoins nouveaux des services, la présente délibération programme l'acquisition de matériel au titre de l'année 2017 pour un coût de **58 228,52 € TTC (48 523,77 € HT)**

Désignation article	Fournisseur	Qu	PU HT	Total HT	Total TTC
Cuisine St jean + Magasin					
Chambre froide positif 25 m3 (magasin)	Ajaccio froid	1	12 500,00	12 500,00	15 000,00 €
Trancheur à viande	Ajaccio froid	1	2 537,50	2 537,50	3 045,00 €
Balance 25 kg	Chomette	1	110,00	110,00	132,00 €
Enregistreur électronique pour chambre froide	Ajaccio froid	3	796,30	2 388,90	2 866,68 €
Armoire inox 2 portes battantes 1,00 m	Ugap	1	780,00	780,00	936,00 €
Toutes cuisines					
Roller pour conteneur (équipe Wingert)	Ajaccio froid	2	246,48	492,96	591,55 €
Conteneur chauffant	Ajaccio froid	2	921,43	1 842,86	2 211,43 €
Conteneur Non chauffant (2 équipe Wingert)	Ajaccio froid	2	450,00	900,00	1 080,00 €
Cordon alimentation	Ajaccio froid	10	30,02	300,20	360,24 €
Conteneur pour soupe (de 6 à 12 litres)	Cambro	38	166,05	6 309,90	7 571,88 €
Vaisselle 1 dotation pour soupe (bol mélamine)	Chomette	3000	2,35	7 050,00	8 460,00 €
Vaisselle 1 dotation pour soupe (cuillère à soupe)	Chomette	3000	0,70	2 100,00	2 520,00 €
Thermomètre infrarouge	UGAP	2	62,10	124,20	149,04 €
Chariot 2 plateaux	UGAP	2	375,75	751,50	901,80 €
Chariot 3 plateaux	UGAP	2	461,25	922,50	1 107,00 €
Offices maternelles + primaires					
Réfrigérateur gamme semi-pro 350 L	UGAP	2	926,75 €	1 853,50	2 224,20 €
Micro-onde	UGAP	2	99,75 €	199,50	239,40 €
Sampiero Cuisine					
Trancheur à viande	Ajaccio froid	1	2 537,50	2 537,50	3 045,00 €
Balance 150 kg	UGAP	1	850,00	850,00	1 020,00 €
Balance 25 kg	Chomette	1	110,00	110,00	132,00 €
Fazi prim					
Armoire inox 1 porte produits entretien	UGAP	1	681,75	681,75	818,10 €
Empereur Prim					
Armoire inox 1 porte produits entretien	UGAP	1	681,75	681,75	818,10 €
St Joseph Prim + mat + sœur Alphonse					
Armoire haute portes battantes inox 1,20m	UGAP	1	1 372,50	1 372,50	1 647,00 €
Réfrigérateur gamme semi-pro 350 L	UGAP	1	926,75 €	926,75	1 112,10 €
Cuisine Empereur					
Gants en maille métallique (boucher)		1	200,00	200,00	240,00 €
Total général HT					48 523,77 €
Total général TTC					58 228,52 €

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale de la commune, ainsi que du Conseil Départemental de la Corse du Sud.
Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération	48 523,77 € HT	
Participation CTC	(40 % du montant HT)	19 409.51 € HT
Participation CD 2A	(35 % du montant HT)	16 983.32 € HT
Part communale	(25 % du montant HT)	12 130.94 € HT

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'approuver le programme d'achat 2017 de matériels destinés à la restauration scolaire ;

D'adopter le plan de financement de l'opération ;

D'autoriser Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions auprès des collectivités locales.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 mai 2017 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Le programme 2017 d'achat de matériel destiné à la restauration scolaire tel que présenté précédemment.

ADOPTÉ

Le plan de financement :

Montant de l'opération 48 523, 77 € HT

Participation CTC (40 % du montant HT)	19 409.51 € HT
Participation CD 2A (35 % du montant HT)	16 983.32€ HT
Part communale (25 % du montant HT)	12 130.94€ HT

AUTORISE M. le MAIRE

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170529-2017_128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2017

Publication : 02/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

